

ATTENTION AUX CHANGEMENTS

Edition 2021

Collecte des **DÉCHETS**

À partir du 1^{er} janvier 2021

NOUVEAUX **SECTEURS**
NOUVELLES **FRÉQUENCES**
NOUVEAUX **JOURS DE COLLECTE**





“ Face à l'urgence écologique, la gestion intelligente des déchets est désormais une nécessité. Réduire l'empreinte environnementale des villes, diminuer le volume d'ordures, augmenter les taux de tri et de recyclage, limiter l'énergie nécessaire à la collecte des déchets devient un impératif qui doit guider nos décisions. Pour autant, la qualité du service rendu aux habitants est aussi un objectif majeur sur lequel je suis intransigeant.

Je tiens à rappeler que la collecte des déchets est de la compétence exclusive de la Communauté Urbaine. A ce titre, la nouvelle organisation qui vous est présentée relève de sa seule responsabilité. Je n'ai eu connaissance du contenu des nouvelles dispositions qu'une fois que tout était bouclé, en septembre.

J'ai immédiatement manifesté mon opposition auprès du Vice-Président de la CU GPSEO. J'ai alerté sur les problèmes que ce nouveau marché allait entraîner notamment avec la suppression de la tournée « voies étroites ». J'ai obtenu quelques améliorations, insuffisantes à mon avis et je vais tout mettre en œuvre pour que ces nouvelles dispositions n'affectent pas la propreté de Triel.

Quelques pistes de travail complémentaires ont été retenues pour 2021 à Triel comme à la CU GPSEO. Je compte sur vous pour accompagner ces nouvelles dispositions et pour les respecter afin que la propreté de notre ville n'ait pas à en souffrir.

Bonne lecture. ”

Cedric Aoun

Maire de Triel-sur-Seine,
Conseiller communautaire Grand Paris Seine & Oise

LA NOUVELLE ORGANISATION DES COLLECTES

CE QUI VA CHANGER MALGRÉ NOS DEMANDES

- Arrêt progressif du ramassage en porte-à-porte du verre et généralisation de l'apport volontaire
- Suppression du secteur « voies étroites » et création de deux ramassages selon le type d'habitat : pavillonnaire ou collectif (immeuble de deux étages ou plus)
- Modification de la fréquence, des jours et heures de ramassage pour le secteur pavillonnaire
- Habitat collectif (immeuble de deux étages ou plus) peu impacté par les changements
- Collecte des encombrants : Attention **PAS DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN JANVIER POUR LE SECTEUR PAVILLONNAIRE**. Si vous avez des objets à jeter, il vous faudra les déposer à la déchèterie.



COMMANDEZ UN BAC PLUS GRAND À GPS&O

Avec les nouvelles fréquences de collecte, votre bac peut être trop petit. Vous pouvez en commander un de volume supérieur (120, 240 ou 360 litres) sur le site internet www.gpseo.fr. Il sera remplacé gratuitement.

RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS SUR LA COLLECTE

Centre Infos déchets de la CU GPS&O - Tél. 01 34 01 20 36

POURQUOI UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE ?

- Pour harmoniser la collecte sur tout le territoire de la CU GPS&O.
- Pour limiter l'enfouissement des déchets.
- Pour diminuer le coût et l'empreinte carbone de la collecte, avec des collectes plus espacées, des véhicules plus propres, moins bruyants et des consommations de carburant moins importantes.
- Pour améliorer le recyclage des emballages, mais aussi le tri à la source des encombrants et améliorer le réemploi.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

→ LA FRÉQUENCE DES COLLECTES



Habitat pavillonnaire :
1 fois par semaine



Habitat collectif :
2 fois par semaine

→ LES SECTEURS

3 secteurs de collecte :
orange, rose et vert. (cf carte)

→ LES JOURS ET HORAIRES (entre 13h et 20h)

SECTEUR ROSE



Habitat pavillonnaire :
Mercredi après-midi



Habitat collectif :
Mercredi et Samedi après-midi

SECTEUR ORANGE



Habitat pavillonnaire :
Lundi après-midi



Habitat collectif :
Lundi et jeudi après-midi

SECTEUR VERT



Habitat pavillonnaire :
Mardi après-midi



Habitat collectif :
Mardi et Samedi après-midi



LES EMBALLAGES RECYCLABLES

→ LA FRÉQUENCE DES COLLECTES



Habitat pavillonnaire :
1 fois toutes les deux semaines



Habitat collectif :
1 fois par semaine

→ LES SECTEURS

3 secteurs de collecte :
orange, rose et vert. (cf carte)

→ LES JOURS ET HORAIRES

SECTEUR ROSE



Habitat pavillonnaire :
Mercredi matin (semaines impaires)



Habitat collectif :
Mercredi matin

SECTEUR ORANGE



Habitat pavillonnaire :
Mercredi matin (semaines paires)



Habitat collectif :
Mercredi matin

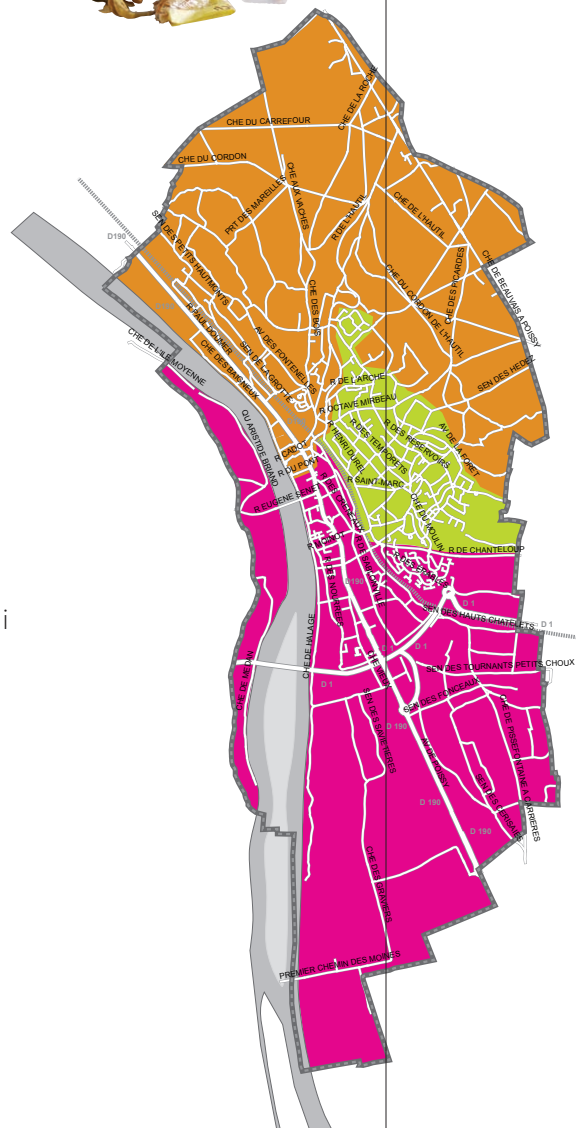
SECTEUR VERT



Habitat pavillonnaire :
Mercredi matin (semaines impaires)



Habitat collectif :
Mercredi matin



LES ENCOMBRANTS

➔ HABITAT COLLECTIF



Collecte 1 fois par mois,
le 4^e mercredi du mois



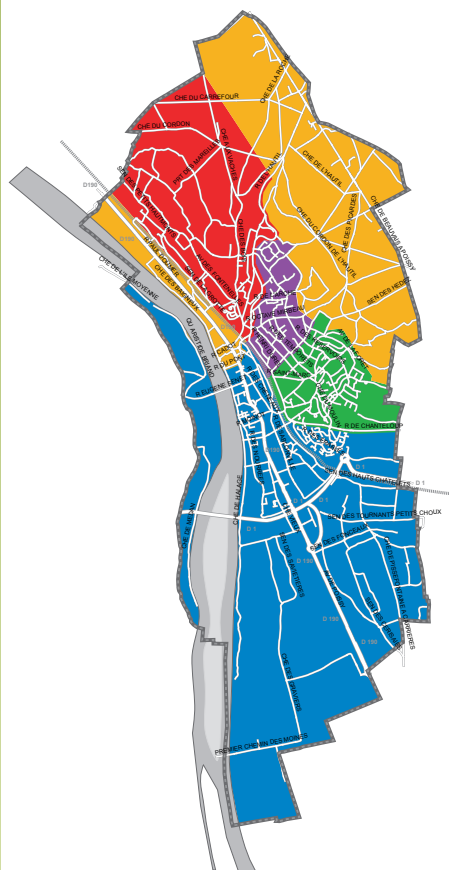
➔ HABITAT PAVILLONNAIRE



3 collectes par an, en février, juin et octobre

5

secteurs de collecte :
violet, orange, bleu, vert et rouge (cf carte)



SECTEURS DE COLLECTE

SECTEUR VIOLET



Vendredis : 5 février -
4 juin - 1^{er} octobre

SECTEUR ORANGE



Vendredis : 12 février -
11 juin - 8 octobre

SECTEUR BLEU



Vendredis : 19 février -
18 juin - 15 octobre

SECTEUR VERT



Lundis : 1^{er} février -
7 juin - 4 octobre

SECTEUR ROUGE



Lundis : 8 février -
14 juin - 11 octobre

LE VERRE

➔ LA FRÉQUENCE DES COLLECTES



Habitat pavillonnaire
et collectif :

1 fois par semaine,
le vendredi après-midi



➔ PAS DE SECTEURS (dans toute la ville)

LA DÉCHÈTERIE

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les Triellois, avec une carte d'accès. Elle s'obtient au premier passage sur place avec un justificatif de domicile à Triel de moins de trois mois et une pièce d'identité en cours de validité.



➔ DÉPÔTS AUTORISÉS

- > Encombrants (meubles, matelas, ferrailles, gros morceaux de polystyrène...)
- > Déchets verts
- > Déchets électriques et électroniques

Les apports sont autorisés dans la limite de **1 m³ par foyer et par passage**, tous déchets confondus, et de cinq passages par mois, à l'exception des déchets végétaux qui sont acceptés sans restriction de volume. Les camions plateau et les camions marqués professionnels sont interdits.

INFOS PRATIQUES

Lundi : 13h30 à 17h30

Mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Dimanche : 9h à 13h

Fermé les mardi, jeudi et jours fériés.

Zone Écopôle - Chemin des Gravieres - 78510 TRIEL-SUR-SEINE

Tél. 01 39 70 63 61

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX - LA VILLE PROPOSE

Dans une démarche de développement durable, la Ville souhaite favoriser le recyclage des déchets végétaux.

→ COLLECTE DE SAPINS **NOUVEAU**



Dès le 2 janvier, la Ville installera 3 points de collecte des sapins de Noël :

- > Parking Foch
- > Rue des Saussaies
- > Parking du Stade Gaston de Chirac (Hautil)



Une collecte sera organisée à Triel par la CU GPS&O le **20 janvier**. Une communication détaillée sera faite sur les supports municipaux.

→ COMMANDE DE COMPOSTEURS



Valorisez vos déchets à domicile en produisant votre propre engrais naturel !

Pour vous accompagner dans cette démarche, la CU GPS&O étend son offre de composteurs individuels.

Renseignements et démarches sur <http://www.gpseo.fr>

→ BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

La Ville organise une opération de broyage des déchets verts en partenariat avec la CU GPS&O, le **27 mars**. Venez avec vos végétaux et branchages de diamètre inférieur à 12 cm et repartez avec du broyat pour vos plantations !



DES PROJETS À L'ÉTUDE

En complément des mesures prises dans le cadre du nouveau système de collecte, la Ville travaille sur plusieurs projets visant à faciliter le quotidien des Triellois sur la thématique de gestion des déchets :

- ▶ Création d'une végétérie à Triel
- ▶ Lancement d'une application smartphone de signalement des désordres (notamment les dépôts sauvages)
- ▶ Implantation de Bornes d'Apport Volontaire